

Courrier Fédéral

Bulletin d'information du Secrétariat de la fnic-cgt

515 du 17 septembre 2012

● **VIE FEDERALE**

- Assemblée Générale de la FNIC CGT.

P. 3

● **SOCIETE**

- La lutte des classes a de beaux jours devant elle.
- Décroissance ou socialisme.

P. 4-6

P. 15-17

● **VIE SYNDICALE/ORGA**

- Rien payé 2011.
- Cotisations "commandes 2013".
- Rien payé 2012.

P. 7-8

P. 9-12

P. 13-14

● **ELECTIONS TPE**

- La campagne de la FNIC CGT.

P. 18-19

Imprimé par nos soins :
FNIC-CGT
263, rue de Paris
93514 Montreuil Cedex
Tél. 01.48.18.80.36
Fax. 01.48.18.80.35
<http://www.fnic.cgt.fr>
e-mail : fnic@cgt.fr
Directeur de Publication :
Carlos MOREIRA
ISSN : 0240 9259
N°CPPAP : 0313 S 06415
Mensuel : 2,74 €

Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT



Chimie . Pharmacie (Industrie. Répartition. Droguerie. Officines. Lam.) . Pétrole . Caoutchouc . Plasturgie .
Navigation de Plaisance . Instruments à écrire . Négoce & prestations de services dans les domaines médico-techniques.



MERCREDI

26 SEPTEMBRE 2012

**SALLE DU CCN
MONTREUIL (93)
DE 9H A 16H30**

Dans un contexte où la désindustrialisation est présentée par certains comme une fatalité, la Fédération peut se prévaloir d'avoir toujours mis en avant les questions de politique industrielle, du rôle de l'entreprise dans les régions, dans la société, avec des mobilisations puissantes à l'image des 17 septembre et 22 octobre 2009.

Les victoires sur ces soi-disant fatalités, victoires que sont les luttes chez Goodyear Amiens et Veninov Venissieux démontrent de manière éclatante que les seules luttes qui sont perdues d'avance sont celles qu'on ne mène pas.

Il y a nécessité de débattre sur les perspectives d'action que nous devons prendre en compte, développer pour imposer nos revendications.

- ☛ Point sur la participation à la journée d'action du 9 octobre pour une autre politique industrielle et une reconquête de l'emploi industriel
- ☛ Financement de la protection sociale, en particulier la question de la CSG
- ☛ Augmentation des salaires pour une autre répartition des richesses créées par le travail

La présence d'un maximum de militants à cette assemblée générale permettra de faire le point, nous renforcer mutuellement de nos analyses comme de nos luttes.

L'implication des syndicats de la CGT, par conséquent également ceux de la Fédération, est incontournable pour affronter ces enjeux, mettre en mouvement les salariés dans les lieux d'exploitation que sont les entreprises.
Dès maintenant, inscrivez-vous (voir bulletin ci-dessous), prenez vos dispositions pour la participation à ce rendez-vous important dans la vie de notre Fédération

**Bulletin
de participation**



**ASSEMBLEE GENERALE DES SYNDICATS DE LA FNIC CGT
du Mercredi 26 septembre 2012**



Le syndicat CGT _____
Branche d'activité _____
Localité _____ dép. _____

☛ Envisage la participation de / _____ / Camarades

- Pour les délégués de la Branche Chimie, la prise en charge par l'UIC est prévue, les feuilles d'émargement seront à remplir pour attester de la participation à cette journée.

♦ La lutte des classes a encore de beaux jours devant elle.

LUTTES DES CLASSES OU DIALOGUE SOCIAL ?

I. DIALOGUE SOCIAL :

Pendant son mandat l'ancien président de la république, M. Nicolas Sarkozy souhaitait donner toute sa place au dialogue social. Pour lui, en associant les organisations syndicales et patronales aux grandes décisions de politique économique et sociale, par un dialogue constructif et permanent, on atteindrait l'objectif qui était de faire évoluer les règles du jeu social. Le Président avait assorti à cet objectif la refonte des critères de la représentativité syndicale, qui débouchât sur la loi du 20 août 2008.

La première des conséquences, de cette décision politique, c'est que pour s'organiser en syndicat au sein de l'entreprise les travailleurs ne peuvent plus le faire de leur seule et pleine décision, comme cela était le cas depuis 1884 et 1968, ils doivent passer par les élections professionnelles, ce qui est le comble de l'anti-syndicalisme, quand on sait comment cela se passe dans la plupart des entreprises.



A noter au passage que la représentativité patronale, quant à elle, ne fut en rien remise à jour.

A cette stratégie de remise en cause des fondations de la création du mouvement syndical français vient s'ajouter la théorie, qui n'est pas nouvelle, du dialogue social. Cette théorie s'appuie sur l'affirmation « gratuite » que la lutte des classes c'est terminée et seul le dialogue social peut prévenir, aplanir, réguler le rapport entre le capital et le travail, entre les employeurs et les employés. En niant l'existence d'un rapport de force entre ces deux entités, on évite du même coup de poser la question de sa remise en cause. Derrière les effets d'annonces de Nicolas Sarkozy se cachait une guerre psychologique qui tendait à faire accepter aux « classes populaires » l'idée d'un individualisme consommateur désolidarisé des autres membres de la société. A l'opposé, le grand capital, quant à lui, a poursuivi son organisation, via l'Europe, pour transformer l'idée d'un monde solidaire mondialisé en mondialisation de la finance, dans son seul intérêt.

L'expérience de ces cinq dernières années, dans les relations du travail basées sur le dialogue social, nous démontre que ce dernier a conduit à la mise en place de lois restrictives des libertés collectives, voire individuelles et de profonds reculs sociaux : mise en place de service minimum à l'école, dans les transports, contournement des conventions collectives par la mise en place d'une rupture à l'amiable du contrat de travail, remise en cause des régimes spéciaux de retraite, suppression de la retraite à 60 ans pour tous les salariés, etc...

Mais revenons sur les fondements sur lesquels reposent les « idéaux » et la théorie, sensés défendre le dialogue social. D'après ces concepteurs, il comprend tous les types de négociations, de consultations ou d'échanges d'informations entre les représentants des employeurs et des travailleurs sur les questions, présentant un intérêt commun, relatives à la politique économique et sociale. Le pouvoir politique français a mis l'accent sur cette conception car la France*, contrairement aux autres pays européens, fait figure d'exception. Le monde du travail serait toujours en tensions avec des crises récurrentes et par conséquent avec un dialogue social difficile, ce que ne connaîtraient pas nos voisins européens (CQFD).

Sur un plan européen, c'est ainsi que la Communauté Européenne a institutionnalisé le concept de dialogue social entre pouvoir public, patronat et organisations syndicales, allant même jusqu'à distribuer des aides financières dans les secteurs favorisant le dialogue social. Eviter la lutte à tout prix, qui, dans bien des cas, porte atteinte au profit capitaliste, tel est une des caractéristiques de cette ligne de conduite.

Certes, le dialogue et/ou la discussion ont toujours jalonné l'histoire du mouvement ouvrier dans ses relations avec le patronat et le pouvoir politique. Mais les évolutions constatées dans « La Condition Ouvrière », prise au sens large, ne sont pas à mettre au crédit du dialogue social ou d'une approche philanthropique du patronat, mais seulement d'une appréciation juste de la revendication posée et du niveau d'engagement et de conscience exprimé dans les luttes par les travailleurs, pour les faire avancer. Le dialogue social institutionnalisé, isolé du rapport de force entre classes antagonistes, n'est rien d'autre qu'un soporifique administré quotidiennement par la bataille idéologique afin d'éloigner l'acquisition d'une

conscience de classe, de la connaissance réelle du fonctionnement de la société dans ses rapports d'exploiteurs à exploités et d'envisager la disparition de cette exploitation.

Ceci est tellement vrai que les théoriciens de l'ère Sarkozy ont tenté de contourner cette antagonisme de classe en ramenant la négociation « sociale » au niveau la plus bas, c'est-à-dire entre le « travailleur et le capital », l'exploité et l'exploiteur. Le salarié seul face à son destin, « maître » de son avenir, affrontant le pouvoir incommensurable du patronat. On retrouve, à quelque chose près, cette même conception dans les textes de la Communauté Européenne. Le dialogue social est en réalité une superstructure où siège des représentants des salariés, non élus directement par les travailleurs, bien souvent et malheureusement, coupés de leur entreprise, désignés par la méthode de la représentation pyramidale. Les textes de la CE, s'ils ne privilégient pas l'acte individuel du salarié, ils contournent l'antagonisme de classe par la pratique du dialogue social entre exploiters et exploités afin que tous acceptent cet état de fait dans le fonctionnement de la production.

II. LUTTE DES CLASSES :

Depuis la définition donnée, par Marx et Engels, de la classe ouvrière, il est évident que celle-ci c'est considérablement modifiée avec l'évolution de l'appareil productif, qui n'est plus le même que celui des 18^{ème} et 19^{ème} siècles. Les grands centres industriels dans les pays dit industrialisés, qui rassemblaient plusieurs milliers d'ouvriers, ont disparus ou se sont transformés. Cette modification de l'appareil de production, révolution informatique et informationnelle aidant, a don-



**Il existe ce qu'on appelle le Haut Conseil du Dialogue Social rattaché au service du ministère du travail.*

né l'apparence que la classe ouvrière avait disparue et que par voie de conséquence son exploitation aussi. Le salarié d'aujourd'hui est de plus en plus éloigné « manuellement » de l'acte de production, et de celui qui l'exploite, ce qui lui donne l'impression d'être complètement différent de ses prédécesseurs.

En fait, il n'en est rien, les antagonismes de classe, qui dominaient à cette époque la vie de la société industrielle, en plein essor, demeurent fondamentalement les mêmes dans la société d'aujourd'hui. Les propriétaires du capital, en tant que classes dominantes, possèdent toujours les moyens de production, même s'il ont la forme de fonds de pensions ou d'avoirs purement financiers. Ils disposent ainsi, à priori et à postériori, des moyens de faire travailler autrui pour leur seul profit. Ils exercent une domination, économique, politique et idéologique sur le prolétariat, c'est-à-dire, à notre époque, la grande masse des salariés contraints de vendre leur force de travail pour vivre.

L'histoire de la Société Humaine moderne a reflété, et cela jusqu'à nos jours, cette division en classes sociales antagonistes : homme libre et esclave, patricien et plébéien, baron et serf, maître de jurande et compagnon, bref opprimé et oppresseur. Ces deux entités s'opposant dans une lutte ininterrompue qui constitue dans le temps le moteur de l'évolution sociale et de l'histoire humaine. Dans cette lutte acharnée un élément en a constitué, et constitue encore de nos jours, le fer de lance c'est le mouvement syndical et l'organisation que ce sont doté les travailleurs.

Certes, dans le combat syndical de classe il y a aussi un temps pour la discussion avec le pouvoir économique et politique, mais la finalité est toute autre, puisqu'elle tant à supprimer l'exploitation. Car à y regarder de près, la dépendance du travail salarié ne crée pas des Hommes libres. L'assujettissement, d'un individu isolé, schématiquement lié « à la fiche de paie », indispensable

pour se nourrir, se loger, entretenir sa famille...réduit considérablement sa force et son pouvoir d'intervention sur la société.

C'est pourquoi de tout temps, la classe ouvrière a senti le besoin de s'organiser, ayant bien compris le mécanisme de fonctionnement de la société capitaliste en proposant d'en changer fondamentalement les règles. Il y a tout de même aujourd'hui un danger, face à une bataille idéologique menée sur tous les fronts, TV , radio, presse..., qui est de faire admettre aux citoyens qu'ils sont avant tout des « citoyens » consommateurs, que les solidarités populaires, très fortes au 19^{ème} siècle, soient plus ou moins cassées, qu'il ne sert à rien de les remettre au goût du jour !

La réalité contraste avec cette affirmation, car il y a une classe sociale extrêmement mobilisée dans la solidarité de ses intérêts, via l'Europe, c'est le grand capital tant financier qu'industriel qui est parvenu à dévoyer l'idéal de mondialisation Humaine en la traduisant sous la forme d'une mondialisation de la finance spéculative.

Oui ! Il y a toujours place dans cette lutte à la construction d'une société Humaine, solidaire, répartissant équitablement les richesses issues du travail, réduisant à néant les dominations. L'appartenance au même monde commun à produire implique que soit donné à ceux qui n'ont rien et que soit ôté à ceux qui ont tout, car ceux-là ne veulent rien partager puisqu'ils défendent une liberté qui est celle de produire pour la jouissance effrénée de tous leurs désirs, sans limites de possession et de domination. Tel est l'enjeu de cette lutte antagonique.

**LA LUTTE DES CLASSES A
DE BEAUX JOURS DEVANT
ELLE....**

◆ Rien payé 2011.

Identifiant	Libelle	RIEN PAYE 2011
3 185 002	OMEGA MONTLUCON	1
7	COSMOPAR TOURNON (bernard laurent)	1
13	VITEMBAL TARASCON	1
13 077 001	ALBEMARLE CHEM. PORT DE BOUC	1
17 218 001	SIMAFEX MARANS	1
17 299 031	KPI EX FOGGINI ROCHEFORT	1
21 292 001	EURIDEP GENLIS	1
23 096 002	POGNON GENEVE GUERET	1
27 229 004	DELPHARM EVREUX (PHARMACIA)	1
27 375 031	RECTICEL LOUVIERS	1
28 085 004	LANCASTER CHARTRES	1
28 140 031	SEALED AIR EPERNON	1
29 004 031	ISOBOX BARBIER	1
30 004 001	NOVARTIS AGRO AIGUES VIVES	1
31 149 001	UNITHER EX S.W.I. COLOMIERS	1
33 004 004	COFRABBLACK AMBES	1
34 172 007	CHAUVIN LABOR. MONTPELLIER	1
34 301 003	AGA (DUFFOUR ET IGON) SETE	1
35 238 005	ALLIANCE SANTE RENNES	1
37 003 001	ST GOBAIN ABRASIFS AMBOISE	1
38 416 031	ITW FASTEX GR ST MARCELLIN	1
38 537 001	GESSIL ST QUENTIN FALLAVIER	1
38 544 032	PLACOPLATRE VIENNE	1
39 333 031	SMOBY LAVANS LES ST CLAUDE	1
39 478 032	GRAND PERRET ST CLAUDE	1
40 310 031	VERIPLAST EX AUTOBAR SOUSTONS	1
41	MENZOLIT VERNEUIL	1
52 114 001	BOTTES LE CHAMEAU CHATEAUVILLA	1
56 165 003	CAPSUGEL PLOERMEL	1
57 606 004	PROTELOR SAINT AVOLD	1
59	HYODALL France BERTRY (ul cambrai)	1
59 092 001	S.N.C.Z. BOUCHAIN	1
59 586 031	MAINETTI TEMPLEUVE	1
59 663 001	EUROPERF WORMHOUT	1
60 188 002	PQ FRANCE	1
60 313 002	CAFAC BAJOLET	1
60 360 003	ALKOR- DRAKA LIANCOURT	1
60 471 031	S.V.E. NOYON	1
60 612 001	HENKEL EX LOCTITE SENLIS	1
60 636 001	SUN CHEMICAL COATES LORILLEUX THOUROTTE	1
60 684 099	ARKEMA RETRAITES VILLERS ST PA	1
62	PROMENS ANNEZIN	1
63 193 001	EUROPHARTECH LEMPDES	1
67 482 031	MECACORP OMEGAL NEYR SOFAIREL OSTWALD	1
67 482 032	JOHNSON CONTROLS ROTH	1
67 519 001	LANXESS LA WANTZENAU	1
68 305 031	JANOPLAST SEPPOIS-LE-BAS	1
69 259 001	VENINOV VENISSIEUX	1
69 259 005	CARBONE SAVOIE VENISSIEUX	1
71 040 031	MGM EX ERGOM FRANCE SAS BLANZY	1
71 154 031	GIDI PRODUCTION CRISSEY	1
73 253 001	METAUX SPECIAUX MOUTIERS	1
75 107 005	MICHELIN PARIS 7	1
76 384 005	ECO HUILE LILLEBONNE	1
77 211 002	GRANDE PAROISSE GRANDPUITS	1
80 021 032	PLASTIC OMNIUM AMIENS	1
83 126 001	EVALIANCE EX LABIOMAR LA SEYNE SUR MER	1
84 053 031	GERFLOR PROVENCE GRILLON	1
85 194 001	JEANTOT MARINE LES SABLES D OL	1
87 085 008	O.C.P.R. LIMOGES	1
87 085 009	FUJI FILM LIMOGES	1
87 085 031	STATINOR LIMOGES	1
90 047 031	PLASTIC OMNIUM FONTAINE	1
92	BOUCHARA LEVALLOIS	1
92 040 004		1
SOUS-TOTAL		65

♦ Rien payé Unions Locales 2011.

Identifiant	Libelle	RIEN PAYE 2011
6 088 001	U.L. NICE	1
11 069 003	U.L. CARCASSONNE	1
13 004 003	U.L. ARLES	1
13 213 001	U.L. LA ROSE MARSEILLE	1
17	U.L. JONZAC POUR ZODIAC	1
17 434 002	U.L. SURGERES	1
21	U.L. VAL DE SAONE	1
23	U.L. LA SOUTERRAINE	1
26 198 001	U.L. MONTELIMAR	1
27	U.L. VERNON	1
28 134 004	U.L. DREUX	1
30	U.L. VILLENEUVE LES AVIGNON	1
30 032 002	U.L. BEAUCAIRE	1
34	U.L. LUNEL	1
38 553 001	U.L. VILLEFONTAINE	1
39 478 002	U.L. ST CLAUDE	1
47	U.L. NERAC	1
56 165 002	U.L. PLOERMEL	1
59 392 003	U.L. MAUBEUGE	1
64 260 001	U.L. HENDAYE	1
71	U.L. AUTUN	1
75 108 002	U.L. PARIS 8	1
75	U.L. PARIS 9	1
75	U.L. PARIS 13	1
75 118 001	U.L. PARIS 18	1
75	U.L. PARIS 20	1
80	U.L. AMIENS VILLE	1
80 368 001	U.L. VIMEU BRESLE	1
81 105 001	U.L. C.G.T. GRAULHET	1
85	U.L. LES SABLES D OLONNE	1
89	U.L. AUXERRE	1
89 257 001	U.L. MIGENNES	1
91	U.L. BRETIGNY	1
91	U.L. CORBEIL	1
92 050 002	U.L. NANTERRE (UCB - VANDERMOORTELE)	1
95	U.L. GARGES LES GONESSE	1
	SOUS-TOTAL	36
	TOTAL	101

Cotisations «Commandes 2013»



Ce dossier s'adresse :

► aux **Responsables de la Vie Syndicale—Secrétaire et Trésorier du syndicat** pour passer la **Commande des timbres syndicaux 2013** (pages 1 et 2) auprès de la Fédération,

► à chaque **Syndiqué** qui se verra remettre un questionnaire (pages 3 et 4) le concernant où figure un **barème de cotisations** afin qu'il détermine son taux de cotisation fixé suivant son salaire mensuel.

● Point ORGA du syndicat

NOM de l'Entreprise			
Son Adresse			
		@	
CP	Ville	Code NAF	
			4 chiffres 1 lettre
Branche d'activité :			
• Chimie • Pétrole • Caoutchouc • Plasturgie • Instruments à écrire • Navigation de plaisance		☐ Industrie Pharmaceutique ☐ Droguerie ☐ Répartition Pharmaceutique ☐ Officines ☐ Laboratoires d'Analyses Médicales ☐ Négoce et prestations de services	

● Le syndicat **cgt**—les responsables de la **vie syndicale**

Le SECRETAIRE GÉNÉRAL		Le TRESORIER	
Nom		Nom	
Prénom		Prénom	
Son Adresse		Son Adresse	
CP	Ville	CP	Ville
@		@	

● La **Syndicalisation** et représentativité **cgt**

Nombre de salariés ►

Nombre de syndiqués ►

Nombre adhésions nouvelles 2012 ►

Elections professionnelles,
(CE 1^{er} tour), la CGT représente globalement ►

% Voix élus

1^{er} collège ► % Voix élus

2^{ème} collège % Voix élus

3^{ème} collège % Voix élus

Code du syndicat **FNIC CGT**

--	--	--	--	--	--	--	--

Code **CoGéTise** CGT

--	--	--	--

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner vos commandes **avant le 15 novembre 2012**. Après cette date, le matériel sera expédié suivant les critères de votre commande 2012 à la condition qu'il ait été dûment réglé à la Fédération.

OUVRIERS / EMPLOYÉS

COMMANDE FNI		COMMANDE TIMBRES	
Prix / €	Quantité	Prix / €	Quantité
11,00		11,00	
11,50		11,50	
12,00		12,00	
12,50		12,50	
13,00		13,00	
13,50		13,50	
14,00		14,00	
14,50		14,50	
15,00		15,00	
16,00		16,00	
17,00		17,00	
18,00		18,00	
20,00		20,00	
22,00		22,00	
24,00		24,00	
26,00		26,00	
28,00		28,00	
+		+	
TOTAL		TOTAL	

ACTIFS : un FNI plus onze cotisations mensuelles

U F I C T

COMMANDE FNI		COMMANDE TIMBRES	
Prix / €	Quantité	Prix / €	Quantité
17,00		17,00	
18,00		18,00	
20,00		20,00	
22,00		22,00	
24,00		24,00	
26,00		26,00	
28,00		28,00	
30,00		30,00	
32,00		32,00	
34,00		34,00	
36,00		36,00	
38,00		38,00	
+		+	
TOTAL		TOTAL	

ACTIFS : un FNI plus onze cotisations mensuelles

Nom du Syndicat (entreprise)

--

Coordonnées du TRESORIER du Syndicat

Nom

--

Prénom

--

Adresse

--

CP

--

Ville

--

RETRAITÉS

COMMANDE FNI		COMMANDE TIMBRES	
Prix / €	Quantité	Prix / €	Quantité
6,50		6,50	
7,00		7,00	
7,50		7,50	
8,00		8,00	
8,50		8,50	
9,00		9,00	
9,50		9,50	
10,00		10,00	
10,50		10,50	
11,00		11,00	
11,50		11,50	
12,00		12,00	
12,50		12,50	
13,00		13,00	
13,50		13,50	
14,00		14,00	
14,50		14,50	
15,00		15,00	
16,00		16,00	
17,00		17,00	
18,00		18,00	
20,00		20,00	
22,00		22,00	
+		+	
TOTAL		TOTAL	

RETRAITÉS : un FNI plus onze cotisations mensuelles

RÉDUITS *

COMMANDE FNI		COMMANDE TIMBRES	
Prix / €	Quantité	Prix / €	Quantité
Ouvrier		8,50	
8,50			
UFICT		12,00	
12,00			

* Syndiqués en situation particulière (mi-temps par exemple)

Ce questionnaire est établi pour que chaque syndiqué détermine son taux de cotisation pour l'année 2013.

Au travers de cette sollicitation, deux grandes questions sont posées :

1. Gagner de nouveaux syndiqués pour construire la mobilisation et gagner les luttes.
2. Définir son taux de cotisation en faisant l'effort de se rapprocher des dispositions statutaires.

Pour les actifs ► 1% de la rémunération nette moyenne annuelle.

Pour les retraités ► Le congrès de l'UCR a acté le principe du 1 % de la pension, ou retraite mensuelle (régime de base + complémentaire). Il est donc recommandé de tendre au 1%.

Le syndicat tire sa force du nombre de ses adhérents et du montant des cotisations qui lui permettent :

- D'assurer sa vie démocratique et indépendante.
- De donner à toutes les structures de la CGT les moyens de leur action.

Vous connaissez maintenant les buts et objectifs de ce questionnaire. Celui-ci, dûment complété, est à remettre aux responsables de la vie syndicale du syndicat, votre collecteur CGT, trésorier ou au secrétaire du syndicat.

Pour se donner les moyens de construire les ripostes les plus larges, pour faire face aux atteintes orchestrées par le patronat et le gouvernement, **le renforcement de la CGT est incontournable !**

Nous vous invitons à proposer à votre tour l'adhésion CGT en utilisant le **bulletin d'adhésion** ci-dessous. Plus que jamais, la syndicalisation est l'affaire de toutes et de tous. Nous sommes certains de pouvoir compter sur votre contribution.



Bulletin d'adhésion



Je souhaite adhérer à la CGT

Nom Prénom

Adresse

CP Ville

Nom de l'entreprise

Secteur d'activité

Bulletin à remettre à un militant CGT où à renvoyer à la **FNIC CGT** – case 429–263, rue de Paris–93514 Montreuil cedex

Coordonnées du SYNDIQUÉ

Nom

Prénom

Date de naissance

J

M

A

Nom de l'entreprise

Adresse professionnelle

CP

Ville

Site

Atelier

Service

Coefficient

Nom du COLLECTEUR CGT

J'opte pour le **Prélèvement Automatique** des Cotisations (**PAC**), c'est simple, régulier, discret, efficace, et cela facilite la tâche de nos militants collecteurs.

Je coche la case correspondant à mon choix :

Salarié ☐

Retraité ☐

Prélèvement tous les :

2 mois ☐

3 mois ☐

6 mois ☐

12 mois ☐

Signature

Pour le financement et le renforcement de la CGT, sur la base du barème indicatif ci-dessous, je décide de ma cotisation 2013. (je coche la case correspondant à ma décision)

Je suis ACTIF,

Ma rémunération mensuelle moyenne est de :

 €

Je décide de cotiser, en 2013 à :

 €

Je suis RETRAITÉ,

Le montant de ma retraite, ou pension, étant de :

 €

Je décide de cotiser, en 2013 à :

 €

Barème OUVRIERS / EMPLOYÉS				
1 FNI + 11 timbres mensuels				
Salaire mensuel/€				Cotisation mensuelle/€
de	1075	à	1124	11,00
de	1125	à	1174	11,50
de	1175	à	1224	12,00
de	1225	à	1274	12,50
de	1275	à	1324	13,00
de	1325	à	1374	13,50
de	1375	à	1424	14,00
de	1425	à	1474	14,50
de	1475	à	1549	15,00
de	1550	à	1649	16,00
de	1650	à	1749	17,00
de	1750	à	1899	18,00
de	1900	à	2099	20,00
de	2100	à	2299	22,00
de	2300	à	2499	24,00
de	2500	à	2699	26,00
Au-delà de 2700 €				28,00 et +

Barème RETRAITÉS				
1 FNI + 11 timbres mensuels				
Revenus mensuels/€				Cotisation mensuelle/€
1er taux				6,50
de	1350	à	1449	7,00
de	1450	à	1549	7,50
de	1550	à	1649	8,00
de	1650	à	1749	8,50
de	1750	à	1849	9,00
de	1850	à	1949	9,50
de	1950	à	2049	10,00
Au-delà de 2049				20,00 et +

Barème UFICT				
1 FNI + 11 timbres mensuels				
Salaire mensuel/€				Cotisation mensuelle/€
de	1650	à	1749	17,00
de	1750	à	1899	18,00
de	1900	à	2099	20,00
de	2100	à	2299	22,00
de	2300	à	2499	24,00
de	2500	à	2699	26,00
de	2700	à	2899	28,00
de	2900	à	3099	30,00
de	3100	à	3299	32,00
de	3300	à	3499	34,00
de	3500	à	3699	36,00
Au-delà de 3700 €				38,00 et +

Nous vous remercions d'avoir renouvelé votre adhésion et donc votre confiance à la **cgt**.

N'hésitez pas à contacter vos élus et responsables de la vie syndicale de votre syndicat.

Informez-vous **cgt** et demandez les publications fédérales vous concernant.

♦ Rien payé 2012.

Identifiant	Libelle	RP 2012	FNI 2012	FNI 2011
57 606 006	ARKEMA/TOTAL PETROCHEMICALS	1		287
38 200 001	ARKEMA JARRIE	1		193
76 305 005	CHEVRON CHEMICAL LE HAVRE	1		184
80 021 007	GOODYEAR AMIENS	1		140
4 049 001	ARKEMA ST AUBAN	1		102
39 526 001	SOLVAY TAVAUX	1		92
76 660 001	ELIOKEM MATERIALS & CONCEPTS	1		86
60 188 001	Ste CLARIANT CHIMIE LAMOTTE	1		84
81 065 001	LABO PIERRE FABRE France	1		80
11 262 001	COMURHEX NARBONNE	1		78
30 305 003	PLATEFORME CHIMIQUE SALINDRES	1		76
30 012 001	SANOFI CHIMIE ARAMON	1		71
44 162 001	WATERMAN ST HERBLAIN	1		66
93	Z.A.S.I.S. ROMAINVILLE	1		66
52	PLASTIC OMNIUM SYST URBAINS LANGRES	1		65
60 159 003	CHANEL COMPIEGNE	1		61
94 081 006	SANOFI AVENTIS C.R.V.A. VITRY	1		59
73 187 001	CARBONE SAVOIE N D DE BRIANCON	1		57
64 396 001	ARKEMA MONT	1		52
65 408 001	P.E.M.A.R.SARRANCOLIN BEYREDE	1		52
24 143 001	POLIREY COUZE LALINDE	1		51
59	MINAKEM DOUAI	1		51
69 127 001	SANOFI PASTEUR MARCY L ETOILE	1		51
74 208 001	SGL CARBON CHEDDE	1		51
59 183 005	PECHINEY DUNKERQUE	1		50
68 149 003	CIBA SPECIALITES CHIMIQUES	1		50
24 520 001	PORGES SARLAT	1		49
60 581 001	BASF P+E (INMONT) BREUIL LE SE	1		48
56 260 001	MICHELIN VANNES	1		47
80 542 001	SIRAL TATE & LYLE F.ST NICAISE	1		47
35 236 001	CARGILL EX DEGUSSA TEXTURANT SYSTEMS	1		46
69 276 002	TOTAL FEYZIN	1		46
93 073 001	DECAPP TREMBLAY	1		46
78 361 002	U.L. MANTES LA JOLIE	1		45
76 341 001	U.L. HARFLEUR	1		44
64 410 003	FINORGA MOURENX	1		43
92 063 003	I.F.PETROLE RUEIL	1		43
22 234 001	SIFDDA PLOUVARA	1		42
94 046 001	S.W.I. MAISONS ALFORT	1		42
72 337 001	HUTCHINSON SOUGE LE GANELON	1		41
38 200 002	CEZUS JARRIE	1		40
62 178 031	PLASTIC OMNIUM RUITZ	1		40
1 010 001	FERROPEM ANGLEFORT	1		39
60 159 002	COLGATE PALMOLIVE COMPIEGNE	1		39
44 114 031	ARLUX ORVAULT	1		38
64 410 001	SOBEGI MOURENX	1		38
1 033 001	U.L. BELLEGARDE	1		37
13 039 004	LYONDELL FOS SUR MER	1		37
13 203 001	SASCA DECAP SUD	1		37

♦ Rien réglé en 2012 (suite).

Identifiant	Libelle	RP 2012	FNI 2012	FNI 2011
39 526 099	SOLVAY RETRAITE TAVAUX	1		36
93 005 001	OREAL AULNAY SOUS BOIS	1		36
13 215 001	OCP MARSEILLE	1		35
28 088 001	PAULSTRA CHATEAUDUN	1		35
64 443 002	HYDRO AGRI FRANCE PARDIES	1		34
1 027 001	ARKEMA BALAN	1		33
13 106 001	SPI PHARMA	1		33
69 143 001	SANOFI AVENTIS NEUVILLE / SAON	1		33
80 799 031	MECACORP ex AMKEYVILLERS BRETONNEUX	1		33
94 081 005	SANOFI AVENTIS CP VITRY	1		33
6 033 002	U.L. CARROS	1		32
13	U.L. LA CIOTAT	1		32
13 004 002	C.S.M.E. SALIN DE GIRAUD	1		32
62 193 002	CALAIRES CHIMIE CALAIS	1		32
67 025 001	CATALENT France BEINHEIM	1		32
73 011 001	U.L. D ALBERTVILLE	1		32
59 360 001	PCL UFK LOOS	1		31
62 186 001	GRANDE PAROISSE MAZINGARBE	1		31
38 087 002	FINORGA CHASSE/RHONE	1		30
65 258 001	CARBONE SAVOIE LANNEMEZAN	1		30
68	MILLENNIUM THANN	1		30
76 319 004	SAIPOL GRAND COURONNE	1		30
	TOTAL	71	0	3 944

➡ Paiement des cotisations : La situation est très critique.

Il est inadmissible qu'à 4 mois de la fin de l'année 2012, les règlements FNI et timbres de l'année 2011 ne soient pas soldés et, que les cotisations de 2012 n'aient pas encore été réglées à COGETISE, donc à la Fédération. Il est donc urgent que tous les syndicats se mettent à jour de leurs cotisations afin de respecter les règles de vie de la CGT.

La régularisation des versements statutaires des cotisations de nos syndiqués, fait partie intégrante du renforcement de notre CGT et est un indicateur important quant au fonctionnement de nos syndicats. L'adhésion à la CGT est concrétisée par une cotisation, et doit donc être versée régulièrement aux structures de la CGT, c'est un acte politique.

En 2011, 101 bases (65 Syndicats et 36 UL) n'ont rien réglé. Ce qui représente 448 FNI et 5838 timbres.

En 2012, 590 bases (9489 FNI et 163654 timbres) n'ont rien payé, dont 71 syndicats de 30 syndiqués et plus représentant 3944 FNI (réglés en 2011) (voir tableau ci-dessus).

Tous nos efforts doivent donc se concentrer sur la construction d'un rapport de forces, avec les salariés et les syndiqués, s'appuyant sur la syndicalisation, le renforcement de la CGT et une qualité de vie syndicale aussi bien dans le débat avec les salariés que dans le règlement des cotisations.

♦ Décroissance ou socialisme.



Décroissance ou socialisme ? L'économiste marxiste italien Domenico Moro démonte les fondements de la théorie réactionnaire de la décroissance.

Par Domenico Moro, économiste marxiste italien, membre du Parti des communistes italiens (PdCI).

<http://solidarite-internationale-pcf.over-blog.net/>

Ces dernières années s'est installée en Italie, comme dans d'autres pays avancés, ce qu'on appelle la théorie de la décroissance. Cette théorie tire sa fortune de divers facteurs.

En premier lieu, de l'affaiblissement d'une tradition créative marxiste adaptée à notre époque, en partie, en raison de l'offensive idéologique continue et massive à laquelle elle a été soumise de la part de la pensée dominante. La substitution de la contradiction homme-nature à celle travail salarié-capital, a été un des axes de cette offensive, qui a accordé une place centrale dans le débat public à des questions comme la crise écologique, l'épuisement des ressources naturelles et le changement climatique. Tous ces aspects ont contribué au développement de l'écologie comme courant politique autonome.

La décroissance, tout en appartenant à la tradition de l'écologie, en est une variante extrême. Selon la décroissance, il ne suffit pas d'éviter les gaspillages ou de miser sur un développement « durable » ou « éco-compatible » et sur les énergies renouvelables.

Pour la décroissance, la seule planche de salut est de réduire drastiquement la consommation. Il ne suffit pas de stabiliser la croissance ou de réduire la stimulation compulsive de la croissance de la consommation, il faut revenir à des niveaux de consommation typiques d'une société préindustrielle.

La décroissance propose un modèle spécifique de société, « la société de la décroissance ». Celle-ci se caractériserait par une économie basée sur la petite propriété paysanne, locale et autarcique, dans laquelle les échanges entre divers territoires sont quasi inexistantes, de fait une économie curieusement semblable à l'économie médiévale.

Une idée de société de ce type rentre pleinement dans le cadre des projets utopiques, qui abondent dans l'histoire des idées. Le retour à une société essentiellement paysanne, locale et autarcique impliquerait une régression de la société.

Une économie basée sur l'autoconsommation annulerait les échanges et par conséquent réduirait à des niveaux très simples la division du travail. Cela se traduirait

par l'affaiblissement de la productivité du travail lui-même, le développement scientifique et son application pour mettre les forces de la nature au service de l'Homme. Une économie de ce type pourrait soutenir au niveau mondial une pression démographique de quelques centaines de millions d'individus à l'échelle mondiale, et on comprend mal quel sort serait réservé aux sept milliards d'êtres humains que compte actuellement la planète.

Derrière la vision ingénue de la « société de la décroissance », plusieurs erreurs d'analyse, qui révèlent la faiblesse de ses fondements scientifiques, économiques et sociologiques.

Une drastique réduction de la consommation et du développement est antihistorique, car cela ne s'est jamais produit dans l'histoire que l'humanité régresse spontanément, et car il serait plus qu'improbable non seulement de ramener les centaines de millions d'européens et de nord-américains à la simple subsistance, mais surtout de nier à des milliards d'asiatiques, de latino-américains et d'africains la possibilité d'en sortir, comme en témoignent les soulèvements en Égypte et en Tunisie et les importants flux migratoires Sud-Nord actuels.



Selon les théoriciens de la décroissance, ce serait la perspective millénariste et catastrophiste de la crise écologique et de l'épuisement des ressources naturelles qui se chargerait de convaincre des milliards

d'individus de faire le grand bond en arrière.



L'agriculture biologique

Nous ne voulons pas nier la crise écologique, mais la décroissance oublie que les sources d'énergie et les technologies qui les utilisent ne sont pas des facteurs fixes dans l'histoire humaine. Elles sont des variables dépendantes du développement des forces productives (en particulier de la recherche scientifique) et surtout, du moment que la technique n'est pas socialement neutre, de la modification des rapports de production. Ce qu'il faut comprendre, donc, c'est la cause de la crise écologique.

La théorie de la décroissance fait fausse route en l'identifiant, en l'imputant exclusivement à l'industrie et à la consommation. Au contraire, la cause de la crise écologique est la même que celle de la crise économique, le mode de production capitaliste, basé sur les rapports de production travail salarié-capital. La consommation n'est pas la finalité du capital. La finalité du capital est le profit. Cela semble paradoxal, mais la théorie de la décroissance s'établit dans une phase historique où la consommation de masse, dans les pays les plus avancés, diminue et la pauvreté augmente, phénomènes allant de pair avec la contraction du salaire réel. Une phase dans laquelle les sociétés les plus avancées ne « croissent » plus, ou plutôt elles décroissent, à la suite d'une des crises les plus profondes de l'histoire du capitalisme.

Et tout cela alors que ne cessent de croître les profits absolus, l'opulence des riches et donc que croissent leur – mais seulement la leur – consommation de luxe.



Notre planète

Pourtant, la décroissance nie que le problème soit celui des rapports de production basés sur le capital. Il nie également que la classe ouvrière puisse être la protagoniste de la transformation de la société et identifie socialisme et capitalisme comme des tendances nocives, développementalistes. La question devient ainsi éthique et morale, et la solution doit être recherchée dans un choix volontariste et individuel, dans la frugalité plutôt que dans la consommation équitable. La vraie question à poser, au contraire, avant même de savoir combien l'on produit, est pour qui et comment on produit.

En effet, l'épuisement et le gaspillage des ressources humaines et naturelles dépendent non pas de l'industrie en soi, mais d'un système fondé sur la concurrence entre entreprises capitalistes et sur la recherche du profit maximal et le plus rapide possible.

Cela dépend de l'anarchie d'un système sans direction unitaire et sans coordination, source de gaspillages et de surproduction, dans lequel l'homme et la société n'ont pas le contrôle sur les forces productives, qui pourtant les ont créées, mais par lesquelles, ils sont dominés, comme si elles étaient des forces aveugles de la nature. Crise écono-

mique et crise écologique apparaissent ainsi comme des manifestations, bien que diverses, de la révolte de l'économie et de la nature contre l'irrationalité même de ce mode de production.

La décroissance ne peut pas être la solution, à savoir que sa théorie dissimule les causes et empêche de leur trouver une solution, dérivant vers des recettes utopiques et paradoxales.

Ce qui est à affirmer, ce n'est pas un bond en arrière dans les degrés de civilisation, mais la nécessité de la production rationnelle et de la redistribution de la richesse sociale. Ce n'est pas la décroissance, mais la planification qui est la solution à l'anarchie du capital.

En effet, seule la reprise en main des forces productives par les travailleurs librement associés selon un plan rationnel, le socialisme, peut permettre le dépassement des crises économiques et des crises écologiques.

En ce sens, la critique de la décroissance n'est pas une excentricité découlant d'un purisme idéologique, mais une opération de clarification, nécessaire à la lutte qui attend ceux qui veulent changer réellement l'état des choses présent, et un jalon dans la reconstruction d'une pensée critique actuelle et fondée scientifiquement.

♦ Elections TPE.

FEDERATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES CGT

Salariés des très petites entreprises

Depuis 1936, date de mise en place des délégués du personnel, pour la première fois en France, du 28 novembre au 12 décembre 2012, les salariés des industries chimiques des Très Petites Entreprises (moins de 11 salariés) seront appelés à voter pour déterminer la représentativité syndicale.

Pour notre Fédération, et plus largement la CGT, ce rendez-vous est incontournable.

En effet, le résultat de ces élections professionnelles dans les Très Petites Entreprises déterminera la représentativité des organisations syndicales, notamment pour les négociations à venir et ainsi permettra à tous les salariés d'avoir les mêmes droits.

L'activité syndicale est trop souvent confinée dans l'entreprise, le plus souvent, les moyens syndicaux, les militants, se trouvent dans de grands groupes de la Fédération.

Certes, la tâche n'est pas simple, mais à la CGT, nous sommes convaincus qu'il faut aller au contact de tous les salariés.

Ces élections sont importantes pour les salariés des TPE, le vote CGT est nécessaire.

Avec le vote CGT, nous serons plus forts pour porter avec vous vos revendications.

La Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT, c'est qui ?

La Fédération est composée de 12 branches (Chimie, Pétrole, Navigation de Plaisance, Industrie Pharmaceutique, Caoutchouc, Plasturgie, etc...)

Trois branches seront concernées par les élections TPE qui auront lieu du 28 novembre au 12 décembre 2012 :

- Les Officines de pharmacie,
- Les Laboratoires d'analyses Médicales,
- Et la Plasturgie.

4,5 millions de salariés en France travaillent dans une TPE. Pour notre Fédération, un nombre important d'entreprises ont moins de 11 salariés.

Ces travailleurs voteront soit par correspondance, soit par vote électronique.

Que vous ayez un contrat de travail dans une grande entreprise ou une Très Petite Entreprise, faites respecter vos droits !!

Apprentis, ces élections vous concernent !!!

Vous êtes un jeune, en formation et à ce titre vous êtes titulaire, d'un contrat de travail, comme tout autre salarié de l'entreprise, vous avez le droit de participer à ces élections.

Mêmes droits pour tous les salariés !!!

Salarié dans une TPE, connaissez-vous votre convention collective ? Est-elle appliquée ? Vos droits sont-ils respectés ?

Afin de garantir vos droits, chaque département ou région dispose d'une convention collective.

La Fédération Nationale des Industries Chimiques dispose d'outils fédéraux ayant pour but de rassembler tous les salariés à partir de leurs revendications, dans les départements avec les « Unions des syndicats », et des organisations spécifiques : Ingénieurs Cadres et Techniciens (UFICT) et retraités (UFR).

La Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT propose un plan de travail autour de deux objectifs :

- ▶▶ Mener une campagne de parrainage dans les TPE où nous ne sommes pas implantés,
- ▶▶ Informer les salariés sur les enjeux de ces élections.

La CGT souhaite coordonner la campagne de parrainage et d'information avec toutes ces organisations pour être plus efficaces, répondre à vos préoccupations.

Voter, c'est déjà un premier pas, une première marche qui doit nous conduire à gagner des droits nouveaux....

Notre ambition nous adresse à un maximum de salariés des Très Petites Entreprises, car ces salariés n'ont pas, ou peu, de contact avec les syndicats.

Gagnons le vote CGT auprès de toutes nos relations, nos proches.

Notre enjeu revendicatif, n'est-il pas de conquérir les mêmes droits pour tous les salariés, petites ou grandes entreprises ?

La FNIC CGT revendique entre autres :

- ▶ **Un SMIC à 1700 euros bruts.**
- ▶ **La retraite à 60 ans pour tous et la reconnaissance de la pénibilité.**

Pour vous informer de vos droits, connaître votre convention collective, trouver votre interlocuteur FNIC CGT, connectez-vous sur :

www.fnic.cgt.fr

**Je, tu, elle, il, nous et vous....
Nous sommes la CGT de tous les salariés !**

www.tpe2012.cgt.fr

Faisons respecter nos droits et gagnons-en de nouveaux !

Vous aussi, faites en sorte d'être impliqués dans la défense de nos métiers

Rejoignez-nous !

**Election
TPE**

**La campagne
de
la FNIC CGT**

**SALARIES
PETITES
ENTREPRISES
VOTONS**

**la
cgt**

**Elections 2012
28 NOV - 12 DEC**

